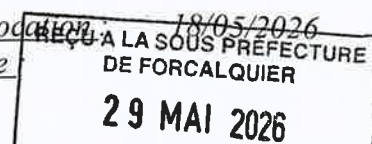


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX

Séance du 22 mai 2026

Nombre de membres :afférents au C.M : 11en exercice : 11qui ont pris part à la délibération : 10Date de la convocation :Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Secrétaire de séance : Monsieur Rachid SEDRAOUI

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET DE 2026- BUDGET PRINCIPAL.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Madame Sylvie ROUZÉ, Maire, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2025,

Où l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2025 du budget principal ;
- ✓ **APPROUVE** l'affectation du résultat 2025 comme suivant ;
- ✓ **AFFECTE** le résultat en report au budget de 2026.

Résultat d'exploitation 2025 (Recettes-Dépenses)	126 285,94 €
Résultat de l'exercice 2024 à reporter	204 509,17 €
Résultat d'exploitation à affecter	330 795,11 €
Solde d'exécution de la section d'investissement pour 2025 (Recettes-Dépenses)	- 46484,59 €
Solde d'exécution cumulé à reporter	320 692,60 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2025	274 208,01 €
Soldes des Restes à Réaliser de la section d'investissement exercice 2024 (Recettes-Dépenses)	- 331 684,00 €
Résultat investissement corrigé des Restes à Réaliser exercice 2025	- 57 475,99 €
Affectation du résultat	
✓ En réserve en investissement au c/1068 en recette	57 475,99 €
✓ Report en investissement au c/001 en recette	274 208,01 €
✓ En report en fonctionnement au c/002 (résultat d'exploitation – résultat investissement corrigé RAR)	273 319,12 €

Résultat du vote :

POUR : 9 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid)

CONTRE : 1 (TREILLET Jonathan)

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME,
Le Maire,
Sylvie ROUZÉ.**

